

*Que
sais-je?*

LA STRUCTURE DES LANGUES

CLAUDE HAGÈGE



PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION. — Y a-t-il des traits universels dans la structure des langues ?	3
I. Typologie et universaux en linguistique, 3. — II. Les anciennes typologies linguistiques, 4. — III. Recherche d'une autre voie : les tendances générales, 9.	
CHAPITRE PREMIER. — Le matériau sonore : systèmes phonologiques ; expressivité	13
I. Les systèmes phonologiques, 13. — II. L'expressivité, 22.	
CHAPITRE II. — L'organisation de l'énoncé	27
I. L'énoncé simple, 27. — II. L'énoncé complexe, 60.	
CHAPITRE III. — Les éléments de l'énoncé	69
I. L'opposition verbo-nominale, 69. — II. Les déterminants du nom : <i>nominants</i> , et du verbe : <i>verbants</i> , 75. — III. Les adverbes, 89. — IV. Les numéraux, 91. — V. La dérive scallaire des catégories, 94.	
CHAPITRE IV. — Personne, société et langue	95
I. La personne dans la langue, 95. — II. Langue et société, 112.	
BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE	126
INDEX DES NOTIONS	127

QUE SAIS-JE ?

*La structure
des langues*

CLAUDE HAGÈGE

Directeur d'Etudes à l'Ecole Pratique des Hautes Etudes (Paris)
Professeur à l'Université de Poitiers



DU MÊME AUTEUR

- Esquisse linguistique du tikar (Cameroun)*, Paris, Société d'Etudes Linguistiques et Anthropologiques de France, 1969, 62 p.
- La langue mbum de Nghanha (Cameroun). Phonologie, Grammaire*, Paris, Société d'Etudes Linguistiques et Anthropologiques de France, 1970, 2 vol., 366 p.
- Profil d'un parler arabe du Tchad*, Paris, Geuthner, 1973, 80 p.
- Le problème linguistique des prépositions et la solution chinoise (avec un essai de typologie à travers plusieurs groupes de langues)*, coll. linguistique publiée par la Société de Linguistique de Paris, Louvain, Peeters, 1975, 429 p.
- La grammaire générative, réflexions critiques*, Paris, PUF, 1976, 244 p. (coll. « SUP-Le Linguiste »).
- La phonologie panchronique*, Paris, PUF, 1978, 224 p. (en collaboration avec André G. HAUDRICOURT) (coll. « SUP-Le Linguiste »).
- Présentation d'une langue amérindienne : le comox la?amen (Colombie britannique)*, Paris, Association d'Ethnolinguistique Amérindienne, 1981, 187 p.
- La réforme des langues : histoire et avenir*, Hamburg, Buske, 1982, 983 p. (ouvrage collectif édité en collaboration avec István FODOR).

ISBN 2 13 037371 2

Dépôt légal — 1^{re} édition: 1982, septembre

© Presses Universitaires de France, 1982
108, boulevard Saint-Germain, 75006 Paris

INTRODUCTION*

Y A-T-IL DES TRAITS UNIVERSELS DANS LA STRUCTURE DES LANGUES?

I. — Typologie et universaux en linguistique

La structure des langues est l'ensemble, plus ou moins cohérent, des principes d'organisation qui en assurent le fonctionnement, sur les plans des sons, de la grammaire et du lexique. Elle peut être étudiée de deux points de vue différents, qui, même, paraissent d'abord contradictoires. A un pôle, la **typologie** range les langues en types, différents par définition, même si à l'intérieur d'un type donné c'est une parenté de structure qui commande les regroupements. A l'opposé, la recherche des **universaux** s'attache aux traits qui sont supposés propres à la totalité des langues, connues ou non. Mise en relief des différences ici, quête des homologues là, les deux entreprises ne paraissent pas conciliables. Pourtant, on se rend compte, à la réflexion, qu'elles sont liées, mieux, que l'une est un préalable à l'autre : pour classer les langues en types, il faut d'abord des critères. Examinons ceux des anciens auteurs (§ II) et ce qu'on peut proposer à leur place (§ III).

* Le présent livre condense une partie de mon enseignement à l'École Pratique des Hautes Etudes. J'ai donc une dette à l'égard de mes auditeurs des années 1977-1981 (en particulier Martine Mazaudon et Suzanne Platiel), même si les dimensions de la collection font que je ne puis les citer tous comme sources (et que je résume à très gros traits des points qui demanderaient des développements approfondis).

II. — Les anciennes typologies linguistiques

1. Principales entreprises connues. — A) *Avant le dix-neuvième siècle*. En s'en tenant à l'Occident et à son passé, on peut dire que l'Antiquité classique, pour ce qui est de la connaissance de l'homme, est repliée sur elle-même. S'il est vrai que l'on trouve, chez les historiens grecs et romains, des descriptions précieuses pour l'ethnographie, les autres peuples y sont vus comme une périphérie par rapport aux centres civilisateurs (tout comme dans la Chine ancienne aux mêmes époques) et leurs langues n'éveillent d'intérêt qu'anecdotique. Plus tard, la spéculation médiévale n'est pas, par sa nature, compatible avec une entreprise de classement. Quant à la curiosité encyclopédique de la Renaissance et de l'âge classique, elle demeure tributaire des relations entre Etats (Europe et Bassin méditerranéen), des découvertes (langues d'Afrique et d'Amérique), des missions (Orient, Extrême-Orient : langues d'Asie) et des voyages. En tout état de cause, elle n'aboutit qu'à des compilations : aucune classification comparable à celle qui, dès Aristote, existait pour les sciences de la nature ne se rencontre dans les fameuses sommes du XVIII^e siècle (dues à des géographes surtout, et qui, sauf la *Dissertation* d'A. Smith (1759), précurseur (*compounded/uncompounded languages*) d'A.-W. Schlegel, suivaient la suggestion de Leibniz : établir le plus possible de dictionnaires, grammaires et atlas linguistiques) : le *Mithridates* d'Adelung (1771-1806), le *Catalogue des langues connues* du P. Hervás (1784) ou le *Vocabularium Catharinæ* de Pallas (1787). En fait, le *Mithridates* ne fut achevé qu'après la parution de l'ouvrage du Jésuite espagnol Hervás, qu'on peut considérer comme la première compilation connue, déjà généalogique, à l'inverse de celle du Berlinois Adelung, qu'elle influença mais qui reste géographique et synchronique. Quant à l'œuvre de Pallas, naturaliste berlinois d'origine française, elle lui fut commandée par Catherine II de Russie, qui l'envoya recenser toutes les langues accessibles de son immense empire.

B) *Au dix-neuvième siècle*. — Ce n'est donc qu'assez tard, au début du XIX^e siècle, que naît vraiment la *typologie linguistique*, comme classification raisonnée des langues en types selon certains discriminants :

a) *Les frères Schlegel* (l'un en 1808, l'autre en 1818) offrent pour la première fois une véritable classification : langues sans combinaisons de formes, langues à affixes, langues à flexions. Ces dernières, les seules, selon A.-W. Schlegel, à avoir « une

végétation abondante et féconde », sont considérées comme les plus parfaites, tandis que les premières, dont le chinois, monosyllabique, est un exemple, sont vues comme les plus anciennes ; entre ces deux types, les langues à affixes ont pour particularité d'associer aux radicaux des éléments qui, « pris isolément, renferment un sens complet ». A.-W. Schlegel divise en outre les langues à flexion en synthétiques (à désinences casuelles, sans articles ni auxiliaires) et analytiques, ces dernières étant tenues pour issues des autres.

b) *Les continuateurs*. — i) *W. von Humboldt* (1836) propose une classification à indice psychologique, utilisant en partie celle des Schlegel, mais assez différente : il appelle « incomplètes » les langues à « particules » (ex. « malayo-polynésiennes ») et celles à « pronoms » (ex. américaines), et « complètes » les autres : a) *isolantes* comme le chinois, b) *flexionnelles*, comme les langues sémitiques et indo-européennes. Bien que ces deux termes, qu'il semble avoir créés, correspondent aux premier et troisième types des Schlegel, c'est à Humboldt qu'on attribue (depuis Schleicher) la classification qui s'est accréditée.

ii) *Les comparatistes de l'âge postromantique* sont les véritables continuateurs des Schlegel :

α) *F. Bopp* (1833-1857) distingue les langues inorganiques et « sans grammaire » (ex. le chinois), les langues utilisant la composition (ex. le sanscrit), les langues à modification interne de la racine.

β) *A.-F. Pott* (1849) divise les langues en quatre types, selon que matière (racine à sens principal) et forme (dérivation et sens secondaires) sont :

- indépendantes (type isolant : ex. chinois) ;
- extérieurement unies (agglutinant : ex. turc) ;
- confondues (flexionnel : ex. langues indo-européennes) ;
- traitées de telle sorte que mot et phrase coïncident (incorporant : ex. eskimo).

γ) *A. Schleicher* (1861) popularise pour longtemps la tripartition en langues isolantes, agglutinantes et flexionnelles.

δ) *H. Steinthal* (1860) reprend la classification psychologique inaugurée par Humboldt et la combine avec une typologie morphologique inspirée de Pott et de sa distinction entre matière et forme, sans qu'apparaissent clairement les critères de distinction entre langues « sans forme » et langues « avec forme ».

ε) *F. Misteli*, élève de Steinthal, affine sa classification dans une seconde édition (1893), où il ajoute, aux trois types de Schleicher, deux autres : incorporant et coordonnant.

ζ) F. N. Finck (1909) affine encore la classification de Steintal-Misteli, en distinguant des sous-types, parmi les types agglutinant et flexionnel, selon que le procédé concerne la racine ou le thème (1). Il attribue les types à des états divers d'équilibre entre le sentiment et la perception, du sanguin au mélancolique en passant par le flegmatique, etc.

η) R. de la Grasserie (1910) s'inspire des tentatives précédentes, en ajoutant quelques points originaux.

C) *Au vingtième siècle.* — a) *La typologie d'E. Sapir (Langue, New York, Harcourt, 1921, chap. 6)* enrichit les répartitions précédentes par le recours au critère conceptuel (du concret (ex. fr. *table*) au purement relationnel (ex. fr. *de*), nécessaires à toute langue, en passant par d'autres concepts), et à celui du degré de synthèse. Mais elle confond formes et concepts, et ne distingue pas clairement les faits syntaxiques.

b) *La grille d'A. Martinet (A functional view of language, Oxford, 1962, p. 89-102)* combine les deux oppositions lexical/grammatical et indicateur de fonction / non indicateur de fonction; elle fait donc à la syntaxe une place plus claire que celle de Sapir. Mais elle est trop élémentaire pour permettre une enquête approfondie.

D) *Aux dix-neuvième et vingtième siècles : les classifications paralinguistiques :* à cheval sur deux siècles, quatre entreprises classificatoires ont eu quelque influence en leur temps : a) F. Müller, dans son *Einleitung in die Sprachwissenschaft* (Vienne, 1876), publiée vers la même époque que les travaux du biologiste E. Haeckel (auteur de la « loi biogénétique » selon laquelle l'ontogénie récapitule la phylogénie), adopte un critère anthropologique de classement : langues de populations à cheveux laineux (bouclés ou en toisons) et de populations à cheveux lisses (raides ou frisés) ; b) Le P. J. Van Ginneken, dans ses *Principes de linguistique psychologique* (Paris, 1907), entreprend d'expliquer par diverses modalités de l'intelligence, du sentiment et de la volonté, comme d'autres à son époque, la structure et l'évolution des langues ; c) La doctrine de N. Marr, résumée dans ses *Etapas du développement de la théorie japhétique* (Léningrad, 1926), soutient la parenté génétique des langues du Caucase (japhétiques), sémitiques et méditerranéennes anciennes ; la linguistique soviétique a été, pour un temps, marquée par ses spéculations sur la langue comme superstructure et reflet des conflits de classes sociales, qui suggèrent un regroupement des types d'idiomes en fonction

(1) L'enseignement de Finck se retrouve chez son élève E. Lewy (1942), et chez J. Lohmann (1965).

de ces classes ; d) L'entreprise du P. W. Schmidt (*Die Sprachfamilien und Sprachkreise der Erde*, Heidelberg 1926), est géographique par ses divisions et génétique par ses subdivisions ; elle ne peut donc pas plus que les précédentes être retenue au titre de la typologie linguistique *stricto sensu*.

2. **Insuffisances de ces entreprises.** — A) *Usage incertain de l'évolutionnisme.* — Amorcé pendant les premières décennies et triomphant en 1859 avec *L'origine des espèces* de Darwin, l'évolutionnisme domine la pensée scientifique au XIX^e siècle. Ce n'est pas par hasard que l'œuvre de F. Schlegel qui propose, en 1808, la première typologie, est consacrée à la culture classique de l'Inde : selon lui, le sanscrit est le type supérieur, et les langues isolantes sont primitives, ce qui, tout en suggérant une direction de changement, la réfère à des normes idéales. Or la direction inverse est la plus vraisemblable : le monosyllabisme d'une langue isolante comme le chinois n'est pas primitif, mais apparemment produit par une longue évolution, et des langues à propriétés flexionnelles peuvent fort bien, comme l'anglais, tendre vers une forme de monosyllabisme. Ainsi, paradoxalement, la typologie de Schlegel, tout en semblant non historique, suggère cependant une orientation, qui, de surcroît, est la moins probable. Et c'est une classification explicitement génétique, héritée de la grammaire comparée, que défendront, contre les typologies de Müller ou de Finck, A. Trombetti (v. p. 70, n. 3), A. Meillet (2) et, indirectement, son élève E. Benveniste, qui soulignera (3) le lien entre classements généalogique et typologique. Aujourd'hui, selon un cheminement inverse, il apparaît de plus en plus clair que la typologie apporte au comparatisme et à la reconstruction une précieuse contribution.

B) *Les rapports type-langue.* — Examinons les caractéristiques de chacun des trois types entre lesquels sont réparties les langues dans les typologies du XIX^e siècle :

a) *Les types flexionnel et agglutinant* présentent, au lieu de mots isolés, des combinaisons de radicaux et d'affixes, avec : i) accidents de frontières (flexions) dans le type flexionnel : déclinaisons : lat. *tempus*, « le temps » / *temporis*, « du temps » ; conjugaisons : fr. *peux/pouvons* (*tempor-* et *pouv-* ne constituent pas des mots indépendants) ; sous-type dit flexionnel interne, où les éléments grammaticaux ou lexicaux sont exprimés par

(2) Le problème de la parenté des langues, 1914, repr. dans MEILLET, 1958, p. 76-101.

(3) La classification des langues, 1952, repr. dans BENVENISTE, 1966, p. 99-118.

des variations vocaliques, consonantiques, séquentielles ou mélodiques : angl. *man* « homme » / pl. *men*, ar. *kitâb* « livre » / pl. dit brisé *kutub*, ch. *măi* « acheter » (ton descendant-montant) / *măi* « vendre » (ton descendant) (v. p. 13) ; ii) simple juxtaposition, sans accidents de frontières, dans le type agglutinant : ex. fr. *amour/amoureux*, turc *deniz-ler-in* (mer- pl. -de), « des mers » (alors que l'équivalent latin *marium*, de type flexionnel, ne permet pas d'isoler, dans -ium, le pluriel et le « de », qui y sont amalgamés).

b) *Le type isolant* présente des éléments indépendants à la suite, qu'ils soient lexicaux ou grammaticaux : ex. ch. *gěi wō guō* (donner moi pays), « à notre pays », fr. *en ville*, etc.

En réalité, *les langues sont des complexes de structures évolutives*, et, comme il apparaît ci-dessus pour le français, elles accusent très normalement des traits qui relèvent de plus d'un type à la fois. On peut même, au sein d'une seule déclinaison, trouver une combinaison de deux types, par ex. agglutination sur radical fléchi (phénomène dit d'« hypostasie »), comme en ossète (Caucase). Les idiomes recourant largement à l'agglutination n'ignorent pas, cependant, les accidents de frontière (cf. hongrois). Types et langues ne sauraient donc coïncider.

C) *Les problèmes liés à la structure du mot.* — Les typologies du XX^e siècle sont clairement *synchroniques*, c'est-à-dire qu'elles classent les langues selon des types observables au moment de l'étude, et non selon leurs parentés génétiques établies d'après ce qu'on sait de leur passé (*diachronie*), ni selon des aires géographiques où des traits communs se sont diffusés par contact (*typologie aréale*, interférant souvent avec les deux autres). Cependant, la plupart des typologies, qu'elles soient du XIX^e ou du XX^e siècle, sont fondées sur la structure du mot. Or il s'agit d'un critère incertain. D'une part, en effet, on rencontre dans beaucoup de langues des *alternances*, qu'il faut bien traiter par une étude où interfèrent deux disciplines, la morphologie, qui présentera, par exemple, les couples *viens/venons*, *humour/humoriste*, *beau/belle*, etc., du français. D'autre part, ce sont des considérations syntaxiques et sémantiques qui fixent le statut de formations comme fr. *quant-à-soi* ou *je-m'en-foutisme*. Il en est de même pour les langues où un élément non libre peut néanmoins fonctionner comme une péninsule, c'est-à-dire jeter un pont vers l'extérieur, par accord, anaphore ou détermination : l'eskimo, par ex., présente une structure dont les exemples français, s'ils étaient possibles, seraient du type de *il représsaillera violentes*.

En fait, l'étude des *formatifs* (éléments internes du mot) est, pour une part, une discipline historique. Les alternances sont le résultat de conditionnements phonétiques disparus : angl. mod. *foot* (« pied ») / *feet* (« pieds ») est la dernière étape sur la voie qui, depuis le germanique occidental *fot/foti*, passe par *fot/fōti* (transfert d'articulation), et *fot/fōt* (chute du -i atone (et devenu non distinctif)). D'autre part, si *maintenir* n'est plus analysé alors que *attrape-nigaud* peut l'être encore, c'est parce que l'un reflète une syntaxe archaïque ne correspondant plus à aucun mécanisme (complément circonstanciel antéposé au prédicat : *maintenir* = *tenir avec la main*, comme *culbuter* = *buter sur le cul*, etc.), alors que la syntaxe de l'autre est courante (complément direct après le prédicat : *attrape-nigaud* = *qui attrape le nigaud*, comme *lave-vaisselle* = (*instrument*) *qui lave la vaisselle*, etc.). L'examen de la forme des mots, dans les langues où elle est variable, intègre la diachronie, sur le versant phonologique comme sur le versant syntaxique. Par suite, les typologies fondées sur cet examen ne peuvent pas, malgré l'apparence, être synchroniques, et cela contredit leur propos même.

III. — Recherche d'une autre voie : les tendances générales

1. **Universaux ou tendances ?** — La notion d'universaux, dans la linguistique d'aujourd'hui, est (encore) un objet de controverses. Les uns les placent au centre de la théorie du langage, les autres les jugent illusoirs. Un fait, en tout cas, sollicite la réflexion : il est universellement possible de traduire. L'exercice de traduction, avec toutes ses insuffisances, est aussi vieux que les plus vieilles cultures. Il faut bien que les langues aient de sérieuses homologues pour pouvoir être ainsi converties les unes dans les autres. Mieux, on peut en faire une propriété fondamentale, et dire que la traduction est la seule garantie que nous ayons d'une substance sémantique au moins en partie commune à toutes les langues. Cette dernière est elle-même liée à l'*unité partielle* (v. p. 115 s.) *du milieu physico-culturel*. Le caractère non total de cette unité fournit

une mesure du degré d'universalité : on peut dire qu'un (groupe de) mot(s) porte un sens d'autant plus proche de l'universel que son emploi est moins affecté par des restrictions contextuelles et culturelles susceptibles de se diversifier d'une langue à une autre.

L'univers est ainsi structuré qu'une connaissance totale est impossible, et de plus, les langues mortes sans laisser de traces et celles qui sont inaccessibles échappent à notre contrôle, sans compter que les traits réputés absents d'un (groupe d')idiome(s) peuvent fort bien avoir été présents. A cette contingence de l'objet s'ajoute l'importance des emprunts, qui remet en cause l'assignation de traits communs à des propriétés universelles. C'est pourquoi il faut, pour échapper aux mirages de la quête résolue d'universaux, prendre conscience des fortes restrictions qui la limitent. Acceptant comme un donné indépassable l'ensemble des idiomes aujourd'hui connus, *on examinera autant que possible des langues assez éloignées génétiquement et géographiquement*. On se proposera pour objet *non des lois universelles, mais des tendances dominantes*. On prendra donc soin de rendre compte du détail des causes qui peuvent expliquer les contre-exemples, lorsque ceux-ci représentent, parmi les cas observés, une partie assez faible (15 % au maximum) pour ne pas remettre en question la tendance postulée. Pour ce faire, on suivra concurremment deux voies, hypothético-déductive et empirico-inductive : l'une enchaîne hypothèses et déductions, l'autre en vérifie la validité dans les faits, et c'est leur fécondation réciproque qui peut fonder une saine méthode. Cette combinaison porte ses fruits dans le domaine des *tendances implicationnelles*, de forme $A \Rightarrow B$, soit : « Si une langue possède un trait A, elle a probablement le trait B. »

Quant au contenu, il ne s'agira :

- *ni d'universaux de substance*, toujours démentis, comme « toutes les langues ont des adjectifs » et même « certains sons évoquent partout le même sens » (v. p. 25) ;
- *ni de contraintes sur la forme des grammaires*, qui sont, telles que les conçoit N. Chomsky (4), des universaux de méthode plus que de langues ;
- *ni de la définition même d'une langue*, qui clôture le champ de l'enquête par le seul fait de s'énoncer (5), selon la conception minimaliste des structuralistes européens ; ceux-ci, héritiers du Cercle de Prague, groupe de linguistes fondé en 1926, avaient vu dans l'enseignement de F. de Saussure (*Cours de linguistique générale*, Genève, 1916, œuvre fondatrice), un rejet de la grammaire universelle, au bénéfice des différences de structures entre langues.

On se fondera plutôt sur deux oppositions : *celle de la forme et du sens*, puisque les langues se servent de l'une pour transmettre et faire comprendre l'autre (relation locuteur/auditeur), et *celle de la chaîne et du système*, puisque la chaîne des mots qui se succèdent pour former des énoncés réalise dans le temps, celui de la communication, les lois propres à chaque système linguistique.

(4) *Aspects of the theory of syntax*, Cambridge (Mass.), MIT Press, 1965.

(5) Ainsi, A. MARTINET, ayant défini une langue par la *double articulation* de l'expérience en signes minimaux et de la face sonore de ces derniers en phonèmes, ajoute (*Eléments de linguistique générale*, Paris, A. Colin, 1960, p. 25) : « Hors cette base commune, rien n'est proprement linguistique qui ne puisse différer d'une langue à une autre. » Cette conception minimaliste se retrouve, aux Etats-Unis, chez C. Hockett, marqué par le structuralisme aussi bien directement qu'à travers son maître L. Bloomfield, et qui ne retient que les propriétés distinguant le langage humain du langage animal : créativité, distanciation dans l'espace et le temps, réception à la source, arbitraire, caractère discret, etc. (*The problem of universals in language*, in GREENBERG (ed.), 1963, p. 1-22).

2. **Types de tendances étudiées.** — Depuis une cinquantaine d'années, de nombreux travaux (6) ont été consacrés aux divers systèmes de sons, au problème du sujet, à l'aspect, au genre, à l'ordre des mots, à la déixis, à la mise en valeur, aux relatives, etc. Qu'il s'agisse des sons, par lesquels les langues distinguent les mots, ou de la grammaire, c'est toujours la relation entre forme et sens, dans la chaîne et dans le système, qui, en fait, s'y trouve étudiée. C'est dans ce cadre que le présent livre examinera les *propriétés générales des langues comme fonds commun des répartitions en types*. Le comportement des langues dans la communication, dans la construction de la personnalité et dans l'édification des cultures met en lumière la *fonction des tendances générales* qui, toutes, illustrent le relais entre la forme et le sens. On ne peut ici songer à tout embrasser. Parmi les aspects des langues dont on doit examiner la *vocation à la généralité, ou à défaut les enseignements qu'ils apportent sur les différences susceptibles de fonder une typologie*, seuls certains seront retenus, ce qui, évidemment, ne disqualifie pas les autres. Le choix doit beaucoup à l'auteur, en même temps qu'il reflète les recherches contemporaines (7). Seront donc étudiés ici :

- le matériau sonore : systèmes phonologiques ; expressivité (chap. I) ;
- l'organisation de l'énoncé (chap. II) ;
- les éléments de l'énoncé (chap. III) ;
- personne, société et langue (chap. IV).

(6) Entre autres Bally, Ramat, Tesnière, Greenberg, Uspensky (inspirateur d'autres recherches en uss), Hagège, Seiler, Hagège-Haudricourt, Coyaud (v. p. 56 et 127).

(7) En ce qui concerne le corpus qui sert de base au présent ouvrage, on en a élargi le plus possible les dimensions : l'échantillonnage est constitué de 754 langues (également réparties sur les cinq continents), décrites dans les fiches personnelles de l'auteur, et dans d'autres sources : Trubetzkoy, Hagège-Haudricourt, Greenberg-Ferguson-Moravcsik.

CHAPITRE PREMIER

LE MATÉRIAU SONORE : SYSTÈMES PHONOLOGIQUES ; EXPRESSIVITÉ

I. — Les systèmes phonologiques

Tandis que la *phonétique* décrit physiquement les sons des langues en eux-mêmes, la *phonologie* est l'étude des oppositions entre *phonèmes*, notion universelle désignant les sons en tant qu'ils distinguent les mots dans une langue donnée. Ainsi, en français, les phonèmes *b* et *m* distinguent *bal* de *mal* : *b* s'oppose, comme ayant le trait oral (ou non nasal), à *m* nasal. Il s'oppose aussi, comme bilabial, au *v*, labiodental, de *val* et, comme sonore ou doué de voix, au *p*, sourd, de *pal*. C'est selon de tels traits et d'autres, tous étant dits *pertinents* puisqu'ils fondent des oppositions, que les langues du monde organisent en systèmes phonologiques leurs *segments* : consonnes et voyelles, ces dernières pouvant aussi, beaucoup plus souvent que les consonnes, contraster dans la chaîne, du fait de l'existence des traits *prosodiques* : place de l'*accent* (ex. angl. *object*, « objet » / *objéct*, « objecter ») ou profil mélodique (langues à *tons* : ex. chinois *mā* (ton descendant), « insulter » / *mā'* (ton montant), « chanvre »).

Pour évaluer les tendances, on examine ici un ensemble important (v. p. 12, n. 7), étant entendu que les méthodes de comptage varient selon les

théories, d'où la valeur toute relative des résultats (mais la comparaison avec les chapitres suivants montrera qu'il est encore moins facile de dresser des statistiques en grammaire qu'en phonologie).

1. Types de systèmes. — A) *Systèmes de consonnes*. — On inclut ici les *géménées* (ex. dans esp. *perra*, « chienne », opposé à *pera*, « poire »), ainsi que les consonnes à coarticulation emphatique (report de la langue vers le pharynx et tension, ex. ar. *t*), labiale (lat. *k^w*) ou palatale (r. ou lapon *p^j*). De plus, le critère est *phonologique*. Ainsi, en français, *f*, *v*, *s*, *z*, *š*, *ž* sont phonétiquement des *fricatives*, c'est-à-dire des consonnes articulées avec passage de l'air à l'étroit, d'où friction ; pourtant, elles seront rangées avec les *occlusives*, c'est-à-dire des consonnes réalisées par blocage de l'air en un point de fermeture totale suivie d'ouverture ; en effet, il n'existe pas d'occlusives de même point d'articulation qu'elles ; c'est donc sur l'opposition de sourdes à sonores, soit de 2 séries, qu'est fondée cette partie du système, pour chacun des six ordres :

Occlusives et fricatives françaises	Ordres					
	bilabiales	labiodentales	apicales (pointe de la langue)	sifflantes	chuintantes	vélaires (voile du palais)
Sourdes	p	f	t	s	š	k
Sonores	b	v	d	z	ž	g

Dans d'autres cas (ex. eskimo), le trait fricatif est pertinent, mais il n'y a pas de sonores sans au moins une sourde. Rares sont les langues (ex. suisse alémanique de Brienz) à fricatives plus nombreuses que les occlusives. La typologie qui suit désigne les systèmes par le nombre de leurs séries et ordres d'occlusives, où sont incluses les *affriquées*, c'est-à-dire des consonnes à attaque occlusive et relâchement fricatif (ex. *pf*, *tš*).

a) *Séries d'occlusives* : i) *1 série* (24 %) de l'ensemble). C'est le minimum attesté (Asie du Sud-Est, Océanie, Afrique) : il n'y a pas de langue sans occlusives.

ii) *2 séries* : c'est le cas le plus fréquent (37 %). L'opposition est entre fortes et douces, réalisées comme sourdes/sonores (nombreuses langues des cinq continents), aspirées/non aspirées (danois, chinois), ou sourdes/mi-nasales ($mb \pm nd \pm ndj \pm ng$) (Océanie).

iii) *3 séries* (18 %) : fortes/douces/aspirées (coréen), sourdes/aspirées/glottalisées (langues de Californie, aymara (Pérou)), sourdes aspirées/sonores/glottalisées (géorgien), sourdes/sonores/glottalisées (bantou du nord, comox (Colombie britannique), langues d'Afrique centrale).

iv) *4 séries*. Ce cas est plus rare (9 %). Le sanscrit et les langues modernes (parentes ou non) du Deccan au Népal dédoublent par le même trait (aspiration) les sourdes et les sonores : le caractère peu économique des sonores aspirées, qui combinent deux articulations glottales, laisse supposer une extension à partir du type p^h , plus courant et qui est toujours présent dans les langues ayant b^h . D'autres langues (ex. mbum (Cameroun), apache (Nouveau-Mexique)) ajoutent, aux deux séries forte et faible, des aspirées et des mi-nasales ou des glottalisées.

v) *5 séries* (7 %). Le sindhi (Inde) ajoute, au dédoublement des sourdes et des sonores selon l'aspiration, une série de sonores préglottalisées.

vi) *6 séries et plus* (5 %). L'owerri (Nigéria) dédouble par l'aspiration ses sourdes et ses sonores, à quoi s'ajoutent des glottalisées sonores et (fait rare) sourdes. Les langues à clics (consonnes claquantes avec succion de l'air), toutes en Afrique du Sud (hottentot, zoulou, etc.) ont un inventaire très riche : le khung, diversifiant par l'aspiration, la glottalisation et d'autres traits ses clics dentaux, alvéolaires, latéraux et rétroflexes (voir b) iv)), totalise 20 séries.

b) *Ordres d'occlusives* : i) *2 ordres* (0,27 %) : le tahitien et le hawaïen, avec, respectivement, $p t$ et $p k$, sont des cas isolés.

ii) *3 ordres* : c'est la structure dominante (33 %) : $p t k$, soit les trois points d'occlusion équidistants. Elle est répandue dans le monde entier.

iii) *4 ordres* (25 %) : des langues d'Afrique, d'Asie du Sud-Est, d'Amérique, d'Europe, etc., ajoutent un ordre palatal ($c (\pm j)$). Il peut s'agir aussi d'affriquées $tʃ$ (anglais) ou $tʃ + ts$ (d'où 5 ordres en italien, et, avec c , 6 en hongrois, soit 10 et 12 avec les géminées), ou de l'uvulaire (c'est-à-dire une consonne articulée au niveau de la luette), ex. ar. cl. q , ou de la glottale ? comme en palau (Micronésie).